Parc national de la Vanoise
Orientation 3.6.1 Intégrer les enjeux patrimoniaux dans les projets d'aménagement

Contexte

L'aire optimale d'adhésion est dotée d'un riche patrimoine naturel et paysager dont la prise en compte s'avère parfois délicate pour l'insertion d'aménagements souvent importants. L'ensemble du territoire est concerné, car les secteurs déjà aménagés de fonds de vallée ou les domaines skiables abritent aussi des stations d'espèces végétales protégées ou des milieux d'intérêt écologique, paysager ou agricole. L'anticipation est indispensable pour prévenir les impacts et éviter les conflits lors de la mise en œuvre des travaux.

Enjeux

Cette orientation s'inscrit à l'articulation de l'enjeu *Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines*, qui relève d'une mission fondamentale du parc national [...]

Lignes directrices de l'orientation

- Associer les différentes parties concernées par l'instruction de projets d'aménagement en amont de la réalisation des études d'impact. Mettre à disposition des collectivités porteuses de projets d'aménagement les données naturalistes disponibles et les inciter à recourir à l'expertise naturaliste existante sur le territoire pour favoriser l'optimisation des projets et gagner ainsi un temps précieux. Anticiper davantage la réalisation des études d'impact pour permettre la bonne réalisation de la phase d'investigation préalable au cours de la période de végétation. Conforter les efforts de qualité des études d'impact dans leur évaluation fine des enjeux, l'étude des différentes solutions alternatives et de mesures de réduction d'impact efficaces. Proposer en cas d'impact avéré de réelles mesures compensatoires.

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	**Rôle de l'établissement public du parc national**	**Rôle des communes adhérentes**	**Principaux autres partenaires**
3.6.1.a - Porter à	Diffusion des données,		

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 04-07-2025 17:36
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1879&id=6789&artlang=fr

connaissance les données d'inventaire disponibles auprès des communes. Mettre à disposition un accès Internet aux informations naturalistes, apport d'expertise naturaliste	accompagnement à l'usage et l'exploitation des informations		
3.6.1.b - Assurer une concertation le plus en amont possible des projets entre les différentes parties concernées : maîtres d'ouvrages, communes, bureaux d'études, administrations, établissement public du parc national	Présence auprès des maîtres d'ouvrages pour accompagnement, mise à disposition de données et conseil	Association de l'établissement public du parc national au démarrage des projets	État
3.6.1.c - Mettre au point et expérimenter des techniques innovantes et adaptées pouvant constituer des solutions alternatives ou réduire les impacts	Accompagnement de projets, appui et expertise, aide à l'évaluation	Intégration dans les démarches, projets et aménagements communaux	Maîtres d'ouvrage
3.6.1.d - Mobiliser des portails de diffusion de données développées sur Internet comme le système d'information territorial de l'établissement public du parc national et l'observatoire de la biodiversité de Savoie pour une meilleure prise en compte des enjeux naturalistes locaux	Mise en place des outils de diffusion, mise à jour et gestion du système d'information territorial	Recours au système d'information territorial et autres observatoires	CEN73
Autres mesures contribuant à l'objectif			
Mesures 3.6.2.a à 3.6.2.e			

Référence ID de l'article : #4181
Auteur : Salamatou SEYDOU
Dernière mise à jour : 2016-07-08 12:22

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 04-07-2025 17:36
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1879&id=6789&artlang=fr